



# ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Service Vie scolaire Rectorat

## Service Vie scolaire

Affaire suivie par Floriane PONTIER

04 73 99 32 81

[ce.pvs@ac-clermont.fr](mailto:ce.pvs@ac-clermont.fr)

3 avenue Vercingétorix

63033 Clermont-Ferrand Cedex 1

Clermont-Ferrand, le 26 août 2025

La rectrice d'académie

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement  
du second degré

Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs  
d'école

s/c de Mesdames et Messieurs les IA-DASEN

**Objet : Elections des représentants des parents d'élèves aux conseils des écoles et aux conseils d'administration des EPLE**  
**Année scolaire 2025-2026**

## NOTE RELATIVE AUX MÉDIATEURS ACADÉMIQUES

-----

*Le décret n° 98-1082 du 1<sup>er</sup> décembre 1998 ainsi que la note du 5 janvier 1999 parus respectivement dans les Bulletins Officiels de l'Éducation nationale des 17 décembre 1998 et 14 janvier 1999, ont institué et défini le rôle des médiateurs académiques chargés de recevoir les réclamations dans le ressort de l'académie où ils ont été nommés.*

*La mise en place de ces médiateurs répond au souci d'établir des relations de qualité entre acteurs et usagers du service public, faisant une place majeure au dialogue responsable, et à la lisibilité.*

Les réclamations, qui portent sur des décisions individuelles relatives au service public, de la maternelle à l'enseignement supérieur, peuvent émaner tant des usagers que des agents de l'Éducation Nationale. Les réclamants peuvent saisir les médiateurs après avoir échoué dans leurs démarches auprès des autorités compétentes.

Les médiateurs émettent des recommandations aux services et établissements concernés, ou classent les demandes qu'ils jugent injustifiées. Ils établissent, chaque année, un rapport d'activités.

Médiateur de l'académie de Clermont-Ferrand : Monsieur Patrick ROUMAGNAC

- 04.73.99.33.66

- [Ce.Mediateur@ac-clermont.fr](mailto:Ce.Mediateur@ac-clermont.fr)

Pour toutes précisions concernant la procédure de médiation, il convient de se référer aux textes indiqués ci-dessus.

La rectrice d'académie

Virginie DUPONT